

WORLD'S BEST AND NO. 1

High Performance Surface Protection Film

ARGUMENTS, QUESTIONS, GARANTIES ET ENTRETIEN

Arguments

- **Argument 1 :** Le film anti-gravillons Omega-Shield™ crée une barrière parfaitement transparente et invisible entre la peinture du véhicule et les agressions extérieures. La peinture reste ainsi, même sous le film, dans un état neuf pendant des années, comme à la sortie du showroom.
- **Argument 2 :** Omega-Shield™ évite les rayures sur la peinture lors du passage dans une station de lavage.
- **Argument 3 :** Omega-Shield™ offre le même niveau de brillance qu'une peinture automobile et reste donc pratiquement invisible. Mieux encore : dans certaines zones, la peinture ne peut plus être endommagée. C'est l'essentiel. Souple et élastique, Omega-Shield™ amortit les agressions telles que gravillons, branches et sable.
- **Argument 4 :** Le véhicule conserve une valeur de reprise plus élevée, car la peinture reste dans un état proche du neuf.
- **Argument 5 :** Omega-Shield™ évite 90 % des dommages classiques à la peinture automobile.
- **Argument 6 :** Omega-Shield™ est-il cher ? Que préférez-vous : faire repeindre à grands frais un pare-chocs, un capot, une aile ou des rétroviseurs, avec un risque d'écart de teinte et la perte de la peinture d'origine... ou faire poser une seule fois Omega-Shield™ et profiter ensuite de votre véhicule pendant 10 ans sans dommages à la peinture ?
- **Argument 7 :** Vous faites réparer et repeindre votre véhicule après des impacts de gravillons ou des dommages à la peinture. Coût : au minimum 2 000 €. Moins de 10 000 km plus tard, vous avez déjà de nouveaux impacts après avoir roulé derrière un camion... Évitez cela ! Les personnes ayant déjà fait installer Omega-Shield™ roulent toujours l'esprit tranquille, sans dommages à la peinture !

Questions fréquentes

- **Question 1 :** **Le film a-t-il une influence négative sur la peinture ?**
Non ! Omega-Shield™ protège votre véhicule contre les dommages à la peinture et le maintient année après année dans un état proche du neuf, tandis que le film reste pratiquement invisible.
- **Question 2 :** **Peut-on appliquer une cire sur les films Omega-Shield™ ?**
Oui. Vous pouvez laver et cirer votre véhicule comme si Omega-Shield™ n'était pas présent. Utilisez une cire synthétique. Les cires naturelles contenant de la carnauba sont à proscrire.
- **Question 3 :** **La peinture d'un véhicule finit-elle par se décolorer au soleil ?**
Oui, comme toute peinture. Le film Omega-Shield™ est stable aux UV et ne se décolore pas, mais il laisse passer les rayons UV. Ce choix est volontaire afin que la peinture sous le film et les zones non protégées conservent la même teinte.
- **Question 4 :** **Le film Omega-Shield™ peut-il être retiré ?**
Oui. Omega-Shield™ possède un adhésif acrylique breveté qui peut être retiré en toute sécurité, même plusieurs années après la pose, sans résidus et sans endommager la peinture.
- **Question 5 :** **Peut-on poser soi-même le film Omega-Shield™ ?**
Pour obtenir une protection de peinture 100 % invisible et cristalline, la pose doit être réalisée par un installateur agréé par nos soins et ayant suivi une formation professionnelle chez nous. Consultez notre site pour trouver un revendeur ou installateur agréé près de chez vous.
- **Question 6 :** **Comment éliminer les taches du film ?**
Voir les instructions d'entretien au verso de cette fiche.

WORLD'S BEST AND NO. 1

High Performance Surface Protection Film

ARGUMENTS, QUESTIONS, GARANTIES ET ENTRETIEN

Garantie

- Omega-Shield™ GLOSS bénéficie d'une garantie à vie*. Celle-ci couvre la période à compter de la date de pose sur un véhicule donné et aussi longtemps que ce véhicule reste la propriété du même propriétaire. Dans les autres cas, la garantie/durée de vie est de 10 ans. Tous les autres produits Omega-Shield™ bénéficient d'une garantie de 5 à 7 ans. Ces garanties ne sont pas transférables.
- Omega-Skinz® garantit le film de protection de peinture automobile Omega-Shield™ contre la décoloration, la perte de teinte, les fissures et le cloquage. La garantie est valable à condition que la pose soit réalisée conformément aux procédures d'installation recommandées par le fabricant et n'est pas transférable. Elle est limitée au remplacement du matériau défectueux.
- La garantie ne couvre pas les défauts ni les dommages consécutifs résultant directement ou indirectement d'une installation incorrecte, notamment décollement, bulles d'air, traces/stries ou mauvais alignement. Elle ne couvre pas non plus les dommages au produit ou au support dus à une application incorrecte, une mauvaise préparation, un usage abusif accidentel ou négligent, une exposition à des matériaux corrosifs ou abrasifs, ou à l'impact direct de débris de la route. Si, pendant sa période d'utilisation, le film Omega-Shield™ ne répond pas aux conditions de garantie, l'acheteur peut le faire remplacer ou réparer auprès de tout revendeur ou installateur Omega-Shield™ agréé dans le monde. L'obligation du fabricant se limite au remplacement du film défectueux ; sa responsabilité ne peut excéder le prix d'achat de ce film. Une preuve d'achat sera exigée par l'installateur agréé pour toute demande de garantie.
- Tout acheteur souhaitant faire une demande de garantie doit d'abord contacter l'installateur d'origine avant de s'adresser à l'importateur ou au fabricant. Consultez notre site pour trouver votre revendeur ou installateur Omega-Shield™ agréé le plus proche.
- Une preuve d'achat, accompagnée de la carte de garantie, est requise pour bénéficier de la garantie.
- Exclusivité : la présente garantie est exclusive et remplace toute autre garantie, expresse ou implicite, y compris, sans s'y limiter, les garanties de qualité marchande et/ou d'adéquation à un usage particulier. Toute autre garantie, à l'exception de celles énoncées ci-dessus, est expressément exclue. Les garanties mentionnées constituent les seules et complètes garanties ; aucune dérogation, addition ou modification des conditions précédentes n'est valable sans accord écrit et signé par un responsable commercial d'Omega-Skinz™.
- Limitations : certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires ou consécutifs, ni la limitation de la durée d'une garantie implicite ; les limitations ci-dessus peuvent donc ne pas s'appliquer à votre cas. Sous réserve des interdictions légales, Omega-Shield™ et le revendeur ou installateur Omega-Shield™ agréé ne peuvent être tenus responsables des dommages résultant du produit, qu'ils soient directs, indirects, accessoires ou consécutifs, quelle que soit la théorie juridique invoquée. La présente garantie vous confère des droits légaux spécifiques. Le produit doit être utilisé conformément à toutes les lois nationales ou provinciales applicables. Toute pose contraire à ces lois, ou interférant avec le fonctionnement du véhicule, est considérée comme une utilisation abusive du produit et annule toute garantie.
- REMARQUE : cette garantie ne s'applique pas aux véhicules utilisés sur circuit, en flotte, pour des services de messagerie, de transport avec chauffeur, de location ou dans toute autre activité commerciale à but lucratif.

Garantie à vie

Omega-Shield™ GLOSS bénéficie d'une garantie à vie. Celle-ci couvre la période à compter de la date de pose sur un véhicule donné (voiture ou moto) et aussi longtemps qu'il reste la propriété du même propriétaire. La pose doit également avoir été réalisée par un installateur agréé par le fabricant. Dans les autres cas, la garantie/durée de vie est de 10 ans. Tous les autres produits Omega-Shield™ bénéficient d'une garantie de 5 à 7 ans. Ces garanties ne sont pas transférables.

Entretien

- Attention : Le film posé doit durcir pendant au moins 48 heures avant d'être lavé ou soumis à un traitement similaire. Cela permet à l'adhésif sensible à la pression de durcir complètement et à l'humidité de s'évaporer. Après 48 heures, suivez les instructions d'entretien ci-dessous.
- Utilisez un chiffon microfibre propre ou une peau de chamois et traitez votre film Omega-Shield™ uniquement avec une cire synthétique. N'utilisez pas de cire naturelle, par exemple à base de carnauba. N'utilisez pas non plus de cire automobile colorée. Utilisez uniquement une cire synthétique blanche ou transparente.
- Nettoyage intermédiaire
Éliminez toujours immédiatement les contaminants tels que les insectes et les fientes d'oiseaux. S'ils restent trop longtemps sur le film, ils peuvent provoquer des taches, tout comme leurs acides finiraient par attaquer votre peinture.
- Lavage/rinçage
Lavez votre véhicule comme d'habitude. Avec un nettoyeur haute pression, maintenez la buse à au moins 1 mètre des bords du film afin d'éviter tout décollement. Ne dirigez jamais le jet de près vers les bords ; la puissance du jet peut endommager le film.
- Séchage
Séchez le film avec un chiffon microfibre normal ou chassez l'excédent d'eau à l'aide d'un aspirateur eau et poussière.
- Nettoyage des bords du film
De la cire et de la poussière peuvent s'accumuler sur les bords du film. Utilisez un coton-tige imbibé d'alcool isopropylique à 70 % (IPA) et essuyez en vous éloignant du bord, jamais vers celui-ci.
- Évitez l'utilisation de...
N'utilisez pas de nettoyeurs à base de solvants, de détachants pour insectes, de dégraissants, de produits abrasifs ou d'autres matériaux abrasifs. Une polisseuse peut être utilisée à faible vitesse et avec une pression minimale. Nous recommandons d'effectuer d'abord un essai sur une petite partie du pare-chocs avant toute utilisation sur le capot ou les ailes.

Votre revendeur :



100 %
satisfaction



Garantie
à vie



N° 1 mondial
des films de protection



Finition ultime :
belle et cristalline



Disponible en
brillant et mat